

Image not found or type unknown



Accès pour visites en vue de relouer

Par **zazabou**, le **14/07/2009** à **11:45**

Bonjour, rnActuellement locataires d'une maison nous avons envoyé notre résiliation de bail à nos propriétaires, ces derniers nous demandent les clés de la maison pour pouvoir effectuer des visites en vue de relouer à la fin de notre préavis. rnrnNous allons partir 3 semaines en vacances et ne pourrons donc pas être là pour leur permettre 2 h de visites par jour comme prévu dans les textes de lois, sommes nous donc dans l'obligation de laisser nos clés pendant notre absence ?rnrnMerci de vos réponses